



Maison européenne des sciences de l'homme et de la société

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. Maison européenne des sciences de l'homme et de la société. 2009, Université Lille 3 - Sciences humaines et sociales. hceres-02032190

HAL Id: hceres-02032190

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02032190>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport d'évaluation

Unité de recherche :

Maison européenne des Sciences de l'Homme
et de la Société (MESHS) - USR 3185
de l'Université Lille 3



Juin 2009



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport d'évaluation

Unité de recherche :

Maison européenne des Sciences de l'Homme
et de la Société (MESHS) - USR 3185
de l'Université Lille 3

Le Président
de l'AERES

Jean-François Dhainaut

Section des unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glorieux

Juin 2009

Rapport d'évaluation

Unité de recherche :

Nom de l'unité : Maison européenne des Sciences de l'Homme et de la Société (MESHS)

Label demandé : USR 3185

N° si renouvellement :

Nom du directeur : Madame Fabienne BLAISE

Université ou école principale :

Université Lille 3

Autres établissements et organismes de rattachement :

CNRS (INSH)

Université Lille 1

Université Lille 2

Université d'Artois

Université de Valenciennes

Université du Littoral

Université de Picardie

Fédération universitaire et polytechnique de Lille

Date(s) de la visite :

15 juin 2009

Membres du comité d'évaluation

Président :

Madame Denise PUMAIN (Université Paris 1)

Experts :

Monsieur François LANGOT (Université du Mans)

Expert(s) représentant des comités d'évaluation des personnels (CNU, CoCNRS, CSS INSERM, représentant INRA, INRIA, IRD.....) :

Monsieur Gilles FERRÉOL (CNU)

Observateurs

Délégué scientifique de l'AERES :

Monsieur Patrice BOURDELAIS

Représentant de l'université ou école, établissement principal :

Monsieur Jean-Claude DUPAS (Président de l'Université Lille 3)

Représentant(s) des organismes tutelles de l'unité :

Monsieur Pierre-Marie ROBERT (Université Lille 2)

Monsieur Jean-Charles HERBIN (Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis)

Monsieur Charles GIRY DELOISON (Université d'Artois)

Monsieur Bruno DURIEZ (Université Lille 1)

Monsieur Jean-Benoist DUBURCQ (Délégué Régional du CNRS) représentant Hervé Drévilhon (InSHS), empêché

Rapport d'évaluation

1 • Présentation succincte de l'unité :

La MESHS (Maison Européenne des Sciences de l'Homme et de la Société) de Lille est de création récente (juillet 2008), son évaluation intervient quelques mois seulement après sa création. Elle résulte d'une fusion entre la MSH Nord-Pas-de-Calais (Institut international Erasme) et l'IFRESI (une fédération de recherche). Cette unité mixte de service et de recherche du CNRS (USR 3185) dépend des trois Universités de Lille ainsi que des autres universités des régions Nord-Pas-de-Calais (pour laquelle elle constitue un élément clé du PRES et du CPER) et de Picardie, soit au total 8 tutelles.

La MESHS regroupe 26 laboratoires associés (dont 8 UMR), soit 950 C et EC de toutes les disciplines des SHS. Elle n'héberge pas les unités de recherche mais encourage leur mise en réseau par les axes de recherche qu'elle développe. Elle occupe des locaux (2127 m²) situés 2 rue des Canoniers à Lille, qui sont apportés par le Conseil Régional et la Mairie de Lille. L'excellente situation géographique de ces locaux, immédiatement accessibles depuis la gare et au centre de Lille, constitue un avantage décisif pour les activités en réseau de la structure.

Les personnels dont dispose la MESHS comprennent, outre la directrice et le directeur-adjoint, six responsables des axes de recherche (personnel universitaire sans rémunération ni décharge pour le personnel de Lille 1 ; les universités Lille 3, depuis septembre 2008, et Lille 2, à partir de septembre 2009, accordent une décharge) et des personnes appartenant au CNRS : 1 IE, 2 AI, 2 techniciens, 2 AJT, et à l'Université Lille 3 : 2 IGE. S'y ajoutent 3 personnes (tout le pôle communication et animation scientifique) en CDD, rémunérées pour l'une par le CNRS, pour une autre par le CNRS puis par l'université de Lille 3, pour la 3^{ème} sur les crédits animations CPER de la MESHS, et 9 personnes recrutées sur les budgets des projets de recherche financés.

La MESHS fait partie du GIS Réseau des MSH dont elle applique la charte des 5 « i », et elle collabore avec d'autres MSH sur un certain nombre de projets transversaux du Réseau. Elle est dotée d'un conseil scientifique de 18 membres.

La MESHS est en relation avec 3 écoles doctorales : l'ED SHS 473 « Sciences de l'Homme et de la société », l'ED 74 « Sciences juridiques, politiques et de gestion » et l'ED SESAM 73 « Sciences économiques, sociales, de l'aménagement et du management ».

2 • Déroulement de l'évaluation

L'évaluation s'est déroulée dans d'excellentes conditions. Elle a débuté vers 10 heures et s'est terminée à 16 h 30. Une première réunion qui s'est tenue dans la grande salle de colloque mise à disposition de la MESHS a permis de rencontrer l'équipe de direction, les directeurs des écoles doctorales, un très grand nombre de porteurs de projets, les personnels administratifs et techniques et des doctorants, soit plus d'une cinquantaine de personnes. (Le président du conseil scientifique et le chercheur invité de la MESHS, empêchés, s'étaient excusés).

Une première brève réunion du comité s'est tenue à huis clos. Puis le comité a entendu les représentants des tutelles qui ont tous réaffirmé leur engagement dans le programme et se sont félicités du succès de l'entreprise. Tous ont manifesté leur enthousiasme en confirmant leur volonté d'allouer des moyens à la structure et en soutenant avec force sa présence dans le PRES ainsi qu'auprès des instances régionales et des collectivités territoriales. La réunion s'est ensuite élargie à l'ensemble des personnes présentes, pour un exposé détaillé des activités de la MESHS par sa directrice. Le comité a pu poser des questions aux responsables des axes et au personnel. De nombreuses personnes présentes ont tenu à témoigner de la valeur ajoutée par la MESHS aux recherches des laboratoires, par l'assistance au montage de projets, les occasions de partenariats nouveaux, l'intérêt des séminaires transversaux ou le soutien aux doctorants. L'après-midi a permis une discussion plus approfondie avec les responsables, précédée et suivie d'une réunion à huis clos du comité pour la mise au point du rapport.

3 • Analyse globale de l'unité, de son évolution et de son positionnement local, régional et européen

Il semble que les difficultés liées à la réunion des deux structures antérieures aient été aplanies. La MESHS a su imposer une nouvelle unité, elle a aussi très rapidement assuré la mission qu'elle s'était fixée de représenter l'offre de recherche en SHS dans les régions du Nord-Pas-de-Calais et Picardie. A ce titre, elle gère la part des crédits qui lui sont accordés en tant que « projet phare » du contrat de projet Etat Région (CPER), organise et valide la sélection des bourses de recherche financées par la Région pour les trois écoles doctorales de sciences humaines et sociales. Le nombre des allocations financées pour les SHS est ainsi passé de 2 ou 3 par an à 7 ou 8 actuellement. La MESHS a su se faire reconnaître comme interlocuteur central par les partenaires régionaux et les collectivités territoriales, elle figure en tant qu'opération majeure dans le PRES et le CPER. Elle a su susciter de nouvelles demandes d'expertise ou de recherche qui s'expriment désormais par son entremise auprès des chercheurs de la région. Ses relations avec les pôles de compétitivité régionaux en sont encore cependant au stade des premiers contacts.

La valeur ajoutée pour les chercheurs réside principalement dans la mise à disposition de plates-formes de services. La Plate-forme Universitaire des Données de Lille (PUDL, créée en 2003), relais du réseau Quetelet, apportée par l'Université Lille 1, met à disposition de grandes enquêtes sociales et assure la formation. Un pôle d'animation et de communication scientifiques gère et assure une offre de conférences, met à disposition un kit internet (pour promouvoir les projets de recherche) et d'un kit colloque, assure la diffusion scientifique et technique. Un pôle financier et comptable apporte son aide à la gestion des projets. Enfin la MESHS apporte son soutien à l'émergence en lançant ses propres appels à projets et en finançant notamment 10 projets structurants sur ses crédits CPER (à hauteur de 30 000 euros chacun) et à une quinzaine de projets scientifiques dits « émergents », qu'elle finance à hauteur de 5000 euros. La plupart de ces projets sont destinés à évoluer vers des réponses à des appels à projets plus importants, que le pôle « Développement et gestions scientifique de la MESHS » aide ensuite à monter.

Pourtant, le nombre des contrats européens est encore faible. Les relations internationales, en dépit du label « européen » inscrit dans le nom de la MESHS, et de l'exigence affichée de collaborations internationales dans les projets soutenus par la MESHS, sont à stimuler et élargir encore. Pour le moment, les principales opérations en ce sens ont été l'invitation pour un an d'un chercheur étranger sur les crédits du CPER, et l'organisation de colloques et de séminaires, ainsi que le soutien actif à un projet de diplôme transfrontalier avec la Belgique voisine initié par l'ED SHS.

4 • Analyse de la vie de l'unité

Le dynamisme de la fonction d'animation que remplit la MESHS est attesté par son adhésion à la Plate forme régionale pour l'innovation et la valorisation de la recherche. Il est manifeste aussi dans l'organisation et la mise à jour régulière du site Internet de la MESHS. La valorisation, par exemple sous forme du cycle de conférences « le printemps des SHS », semble particulièrement dynamique.

De nombreux témoignages des responsables et chercheurs présents lors de la visite confirment la fonction d'incitation de la MESHS, essentielle pour une meilleure communication entre les disciplines et une plus grande visibilité de leurs travaux. Il faut féliciter la direction d'avoir fait le choix d'encourager les chercheurs à publier dans les revues internationales (mais les moyens qu'il est possible de consacrer aux publications en langues étrangères sont bien trop faibles) plutôt que de développer un soutien à l'édition locale.

L'organisation scientifique est avant tout pragmatique, les grands axes thématiques pilotés chacun par deux responsables, ont été définis très largement (« la santé : entre expériences individuelles et pratiques sociales » ; « dynamiques et gouvernance des sociétés » ; « textes, objets, interprétation, argumentation »). Le choix de l'ouverture scientifique est délibéré, il compromet peut-être l'affirmation d'une identité disciplinaire qui pour le moment n'est pas souhaitée, dans la mesure où existe une forte identité institutionnelle.

La gouvernance collégiale mise en œuvre semble bien acceptée. Nombre de laboratoires non encore intégrés dans le quadriennal actuel ont souhaité s'associer à la MESHS, ce qui est un bon signe de son attractivité.

Les moyens financiers et humains alloués au fonctionnement de cette structure restent cependant encore bien trop restreints pour permettre le développement d'une politique de recherche qui soit à la mesure du nombre des laboratoires et des chercheurs en SHS potentiellement concernés et des enjeux que représentent ces disciplines pour le développement régional.

5 • Conclusions

– Points forts :

- La MESHS a su installer une grande visibilité des SHS vis-à-vis des instances régionales et coordonner l'activité de 26 laboratoires auprès des collectivités territoriales.
- Elle a su vaincre les résistances à la création d'une nouvelle institution après l'Institut international Erasme et l'IFRESI.
- Le nombre des allocations doctorales régionales en SHS est passé de 2 par an à 7 à 8 par an.
- Promotion et organisation de l'interdisciplinarité, notamment autour des questions relatives à la santé, à l'environnement et à la gouvernance.
- Apport de compétences et de moyens logistiques pour aider à la préparation de projets en réponse aux appels d'offre nationaux et internationaux.
- Support concret et soutien aux actions de formation pour les trois écoles doctorales.
- Mutualisation de bases de données (plate-forme universitaire des données de Lille : PUDL).
- Le dynamisme de l'équipe de direction, une bonne gouvernance, bonne entente, un fonctionnement démocratique et des procédures transparentes et claires.

– Points à améliorer :

- Une visibilité internationale, pas assez assurée pour une maison « européenne », avec en particulier un trop petit nombre de contrats européens. Les outils devant assurer une bonne communication vers la visibilité internationale ont pris du retard (site Internet en français seulement).
- Les moyens donnés à la MESHS ne permettent pas une politique d'incitation suffisante pour l'attraction des meilleurs chercheurs.
- La politique affichée d'aide à la traduction et aux publications internationales reste encore trop timide.

– Recommandations :

- Poursuivre l'effort de coordination des équipes des deux régions dans le domaine des SHS en affirmant leur présence au sein du PRES Université Lille Nord de France.
- Privilégier la complémentarité en mutualisant les moyens de la MESHS et ceux des cellules Europe et valorisation destinées au montage de projets.
- Cibler l'affichage sur les réalisations d'excellence, en évitant le saupoudrage sur des projets de petite taille.
- Renforcer les programmes Interreg.
- Préparer en vue des prochains rapports et sur le site de la MESHS une liste des productions scientifiques ayant bénéficié de son soutien.
- Améliorer le site web et assurer sa lisibilité internationale.
- Consacrer des ressources pour décharger du temps de chercheur qui serait alloué en fonction des projets de la MESHS.
- Des collaborations scientifiques aux pôles de compétitivité pourraient contribuer à élargir les ressources de la MESHS.

- Développer l'accueil de post-doctorants, en évoluant par exemple vers une structure de type institut d'Etudes avancées (IEA) envisager un rapprochement avec d'autres secteurs scientifiques).
- Obtenir du GIS des MSH un soutien effectif sur le plan des moyens et de la mutualisation d'outils logistiques.



M. Jean-Benoist Duburcq,
Délégué régional du CNRS (DR 18)

M. Jean-Claude Dupas,
Président de l'université Lille 3

à

M. Pierre Glorieux
Directeur de la section des unités de recherche
AERES

Villeneuve d'Ascq, le 25 août 2009

Monsieur le Directeur,

Nous vous remercions de nous avoir transmis le rapport du comité de visite de l'AERES sur la Maison Européenne des Sciences de l'Homme et de la Société (CNRS - USR 3185). Ce rapport propose une description fidèle et perspicace de la situation actuelle de la MESHS, et sera un instrument précieux pour le pilotage de cette structure dans les années à venir. L'équipe de direction de la MESHS nous a transmis les remarques suivantes, auxquelles nous nous associons pleinement :

La MESHS remercie le comité de visite de l'AERES pour son rapport, qui rend assez bien compte de l'activité de la MESHS, de ses points forts et de ce que cette structure, toute jeune, peut améliorer. On insistera sur le fait que la MESHS n'est pas seulement une agence de moyens mais valorise la recherche, via sa politique d'invitation de chercheurs et d'animation scientifique, et promeut l'émergence grâce aux appels à projets interdisciplinaires innovants qu'elle lance. A cette fin, allouer aussi des financements modestes qui permettent des premières collaborations entre unités de disciplines différentes n'est pas dépourvu de sens. On ajoutera aussi que l'identité institutionnelle que la MESHS entend promouvoir passe par la volonté de faire émerger une identité interdisciplinaire forte.

On notera qu'une partie importante des observations faites par le comité de visite porte sur deux points : les moyens dont dispose la MESHS et son niveau d'internationalisation (notamment son caractère européen).

La question des moyens est une préoccupation permanente de la MESHS, et elle ne peut que souhaiter à son tour de disposer des moyens nécessaires à une unité de service et de recherche de cette taille pour soutenir de bons projets de recherche, assurer une animation scientifique de qualité, attirer les chercheurs, notamment les post-doctorants. Des efforts ont déjà été faits, notamment pour disposer d'une équipe ayant toutes les compétences nécessaires dans chacun de ces domaines et pour augmenter les financements permettant de soutenir des projets de recherche. Les relations de confiance que la MESHS a pu tisser avec la région Nord-Pas de Calais sont ici une aide précieuse.

La visibilité internationale de la MESHS, à laquelle contribue déjà l'invitation de chercheurs étrangers, devrait très rapidement être renforcée. Ainsi, d'une part, le site web de la MESHS va être amélioré très prochainement. En effet, il est prévu de mettre en place dès septembre des versions de ce site en anglais et en allemand (la traduction espagnole devrait suivre très rapidement). D'autre part, des crédits d'intervention ont été demandés au CNRS, via la demande annuelle de moyens par le Labintel, pour lancer un appel à traduction.

Le projet d'IEA a été évoqué par l'équipe de direction lors de la discussion avec le comité de visite et c'est un chantier auquel voudrait s'atteler la MESHS dès à présent.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments les plus cordiaux.

Jean-Claude DUPAS
Président de l'Université Lille 3



Jean-Benoist Duburcq
Délégué Régional du CNRS (DR 18)


**Le Délégué Régional
Jean-Benoist DUBURCQ**